

CEPO 5 JUILLET 2016 : COMPTE-RENDU DE REUNION

Jardin des Plantes MNHN Paris (salle de réunion EGB) le 5/07/2016 (10h-16h)

Présents (11) : Mathieu SARASA (FNC), Michel Alexandre CZAJKOWSKI (OMPO), Guillaume BODY & Cyril ERAUD (ONCFS), Pascal DENIS (ONF), Bernard FROCHOT, Pierre NICOLAU-GUILLAUMET & Jean ROCHE (SEOF), Frédéric JIGUET (CRBPO-MNHN), Jacques COMOLET-TIRMAN & Jean-Philippe SIBLET (SPN-MNHN)

Excusés (3) : Bernard DECEUNINCK & Nidal ISSA (LPO), Yves MULLER (LPO/SEOF).

Jean-Philippe SIBLET ouvre la séance en rappelant que nous nous étions engagés à organiser une réunion avant les vacances 2016, à mettre en place un site internet et à compiler différentes sources en essayant de leur attribuer une note de fiabilité. Ces objectifs ont été atteints.

La réunion se déroulera en deux phases, il s'agira d'abord de valider la méthode, puis de tenter un exercice d'application. L'objectif d'une liste de référence issue des travaux du CEPO est un objectif ambitieux, qu'il serait souhaitable d'atteindre au plus tard début 2017.

Bernard FROCHOT s'est interrogé sur les statuts du CEPO.

Jean-Philippe SIBLET a répondu : c'est informel, il s'agit d'animer, de fédérer et d'être une caisse de résonance, en aucun cas de déposséder qui que ce soit. Actualisation au moins tous les 2 ans. Synthèse médiatisée, ambition de bâtir un site de référence.

- Validation de la méthode permettant de déterminer un indice de fiabilité des estimations

Proposition d'un code 3 couleurs : **vert (bon)** / **orange (moyen)** / **rouge (médiocre)**

Frédéric JIGUET estime que 4 classes seraient plus à même de retranscrire la complexité des cas : bon scindé en bon et très bon (cette nuance ne serait pas alors conservée lors de l'utilisation des tableaux dans le cadre du rapportage).

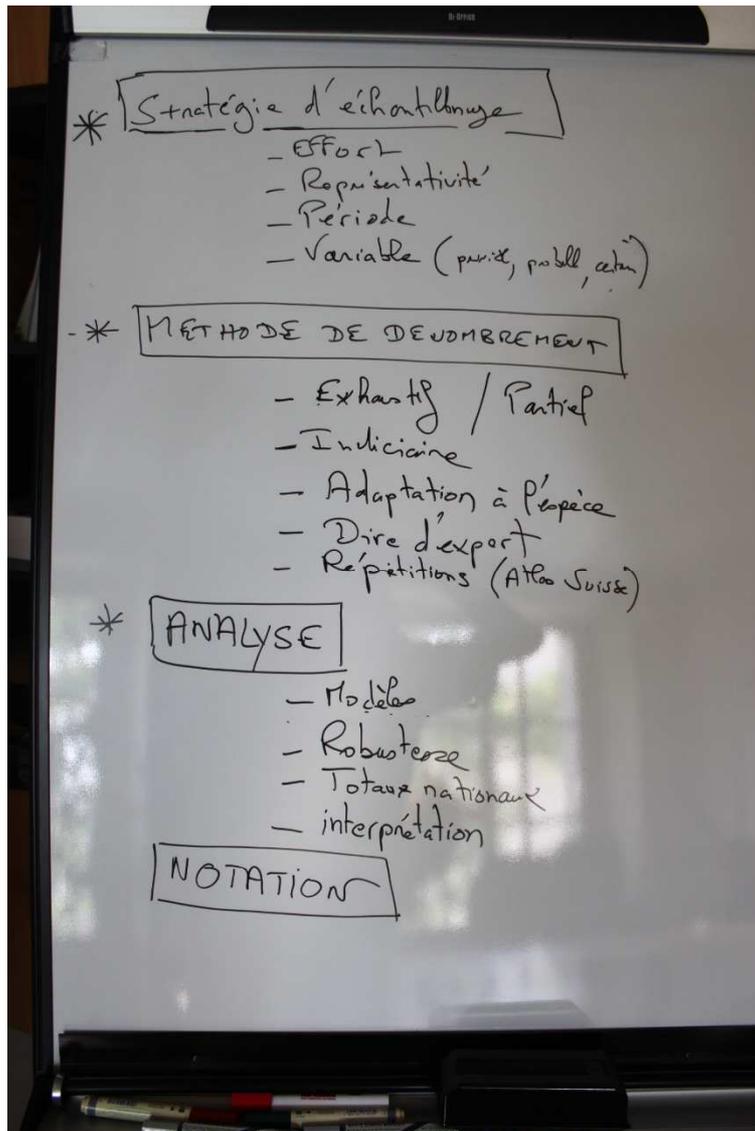
Plusieurs participants reconnaissent la nécessité d'un encadrement ou d'une grille discriminante afin de bien définir ce que l'on met dans chaque catégorie. Toutefois, la grille devra aussi être pragmatique, on ne pourra sans doute pas s'affranchir du dire d'expert.

Le financement de nouvelles enquêtes pourra cibler en priorité les espèces classées en rouge.

Bernard FROCHOT voit deux aspects, le degré de précision souhaité et la fiabilité.

Cyril ERAUD envisage que par espèce une fiche synthétique type « métadonnées » soit remplie. Pascal DENIS complète : il faut indiquer la méthode, la pression d'observation, la qualité du plan d'échantillonnage...

Divers échanges ont conduit à un **projet de fiche synthétique**, retranscrit par Jean-Philippe SIBLET au tableau (voir photo).



Métadonnées relatives aux estimations et à leur qualité (projet)

Les estimations du rapportage sont associées à une méthode et à un indice de fiabilité (3 valeurs), qui a fait l'objet d'une validation collégiale, malgré tout une vision critique sur ce qui a été fait demeure souhaitable.

A titre d'exemple, la mouette rieuse (médiocre), parmi les oiseaux marins, la qualité est sans doute parmi les moins bonnes, mais c'est à relativiser dans le contexte global des oiseaux nicheurs, la qualité semble devoir être qualifiée de moyenne.

Les estimations « atlas » sont associées à une méthode, mais aucun indice de fiabilité n'est indiqué. Tout au plus la formulation utilisée dans le texte de la monographie permet-il parfois de l'apprécier : « **l'effectif nicheur potentiel pourrait être au total d'environ 2200 couples** pour l'ensemble de la Camargue (...) » [Lusciniolè à moustaches, 2500 c.]

- Identification des espèces pour lesquelles les estimations disponibles sont les plus divergentes

Sur le site internet du CEPO depuis mars 2016 figure un tableau comparatif des estimations d'oiseaux selon 3 sources (nous nous sommes attachés à tracer la cohérence entre les estimations des sources 2 et 3, pour 282 taxons) :

- 1- Roché et al. (2013)
- 2- Rapportage 2008-2012
- 3- Atlas 2009-2012 (2015)

L'examen des fringilles

Les fringilles (n=12) sont assez représentatifs de l'ensemble des espèces d'oiseaux nicheurs. D'un côté nous avons le Verdier, espèce présentant une fourchette identique dans le rapportage et dans l'atlas (500000 à 1 million de c.). A l'opposé, le Grosbec présente des fourchettes incompatibles dans le rapportage (23000 à 40000) et dans l'atlas (fourchette plus élevée avec 60000 à 100000 c.). Des cas intermédiaires sont illustrés par le Bouvreuil (90000 à 170000 c. vs 100000 à 200000 c.) et le Chardonneret (800000 à 1,5 million de c. vs 1 à 2 millions c.), ils peuvent être caractérisés en termes de % de plage commune. Dans le cas du Venturon, l'atlas semble faire preuve de prudence en élargissant la fourchette du rapportage (13000 à 19000 c. vs 10000 à 20000 c.).

Frédéric JIGUET rappelle que dans le cadre de l'atlas les passereaux ont bénéficié d'un jeu de données (semi-quantitatives) plus complet. Jean ROCHE souligne qu'une autre différence venait de l'utilisation des indices de nidification possible. Selon Frédéric JIGUET ceci n'aurait que peu d'incidences en règle générale. Mais dans le cas du Grosbec, espèce discrète, il pourrait en être autrement et cela pourrait contribuer à la forte différence entre les estimations (la dernière estimation serait plus proche de la réalité).



Grosbec cassenoiaux (© Rudo Jurecek)

Examen des rapaces

Il faut signaler qu'il y a quasi-consensus (parmi les experts présents) sur le fait qu'un type de méthode (ou parfois l'appartenance à un groupe d'espèces) puisse conduire à l'attribution d'une note de façon quasi automatique.

Mathieu SARASA indique ses réserves concernant sa perception de la fiabilité de certains indicateurs préexistants de « qualité de l'information ». Il soulève également la possibilité, selon lui, d'ambiguïtés ou de confusions entre ce qui relève d'un indicateur relatif à l'espèce (révélateur des difficultés liées à

chaque espèce, ou à l'historique de suivi de l'espèce mais pas nécessairement comparable entre les espèces) et ce qui relèverait d'un indicateur absolu permettant d'effectuer des comparaisons interspécifiques robustes, dans ce cas de figure, sur la « qualité des information ».

Dans quelques cas particuliers, cette note pourra faire l'objet d'un ajustement à la hausse ou à la baisse. Dans ce contexte les données de l'enquête rapaces sont considérées comme ayant fourni des estimations de bonne qualité (couleur verte). Toutefois dans le cas de quelques espèces (Bondrée apivore, Autour des palombes, Busards St-Martin & cendré, Faucon hobereau), certains envisageaient compte tenu des incohérences de confirmer le déclassement de ces espèces en qualité moyenne, ou alors de les garder de bonne qualité mais dans tous les cas de bien mentionner "à vérifier avec les producteurs de données".

Mathieu SARASA suggère d'interroger V. BRETAGNOLLE étant donné qu'il apparaît comme auteur des deux documents de référence qui ont été comparés. C'est ce qui a été fait.

D'autres recommandaient de retenir une fourchette mixte à partir du minimum de l'estimation basse et du maximum de l'estimation haute (ce qui donnerait pour l'Autour environ 4000 -10000, sachant qu'on a 4600-6500 dans Rapaces nicheurs de F. et 7100-10500 dans AONFM repris de la thèse de LE REST après arrondi).

Jean-Philippe SIBLET se demande si ces révisions auront des répercussions sur l'évaluation de l'état de conservation.

Bernard FROCHOT rappelle que la couleur est liée à la fiabilité, pas au degré de précision de l'affichage.

Une discussion commence à propos des types de méthodes identifiés dans le cadre du rapportage. Pour Frédéric JIGUET, le type 2 « Estimation fondée sur des données partielles avec des extrapolations et/ou modélisations » devrait être précisé en remplaçant modélisations par modélisations peu fiables.

Ceci pour bien le distinguer du type 3 « Suivi à fort degré d'exhaustivité ou estimation statistiquement robuste ».

- Détermination d'un indice de fiabilité des estimations disponibles (exercice d'application)

Dans le tableau transmis préalablement à la réunion, Jacques COMOLET-TIRMAN avait commencé à travailler à partir d'une base initiale des indices de fiabilité identique à celle du rapportage 2008-2012.

L'objectif était d'abord de se pencher sur les espèces ne disposant d'aucun indice de fiabilité :

- nicheurs rares
- nicheurs introduits comme le capucin bec de plomb
- nicheurs dont les indices de fiabilité ont été attribués au niveau des sous-espèces (une synthèse a été faite pour l'espèce, par exemple pour la gorgebleue).
- cas particulier des espèces ne disposant pas d'estimation (galliformes introduits)

Ensuite les espèces dont l'indice ne semblait pas refléter la réalité ont été repérées. La note de certaines espèces a été dégradée (exemple : vert → orange), quand elles faisaient l'objet d'estimations divergentes.

A partir de ce tableau initial, nous avons passé en revue lors de la réunion les principales espèces nicheuses par groupe (anatidés et grèbes, échassiers, etc.) en appréciant notamment la réalité des classements en indice de fiabilité « médiocre » (rouge). Ainsi nous avons discuté du Canard colvert, seul parmi les anatidés à être classé en rouge (les autres étant pour la plupart orange, parfois verts). Il

s'agit d'une espèce dispersée même en forêt en en ville, il y a des lâchers, les comptages ne sont pas exhaustifs et la période de recensement non optimale (pour cette espèce mars-avril serait plus conforme). L'indice de fiabilité rouge a été confirmé.

Parmi les échassiers, le Râle d'eau présente des problèmes de détection. C'est une espèce en grande partie nocturne. La méthodologie conduit à « orange », les éléments ci-dessus le déclassent en « rouge ».

Marouettes : Frédéric JIGUET reconnaît la validité du classement de la Marouette ponctuée en rouge. Mais il pense que les deux autres espèces devraient également être rouges (et non pas orange), quelle que soit l'illusion de connaissance que l'on puisse avoir (effectifs très faibles). Jean-Philippe SIBLET approuve et souligne qu'il n'existe pas de réel dénombrement adapté à ces espèces mais plutôt des données opportunistes.

Râle des genêts : ok avec le classement vert (bon), ceci malgré la difficulté d'apprécier les relocalisations en cours de saison (après échecs ou autres) et leur impact sur les effectifs totaux. Une future amélioration des connaissances reste envisageable si l'on gère 4 niveaux (→ très bon).

Foulque macroule : Jean-Philippe SIBLET estime que beaucoup d'oiseaux ne se reproduisent pas. Pour Frédéric JIGUET, on part sur l'orange (la base des estimations « atlas »), la question étant « est-ce qu'on le déclasse ? ». Jean-Philippe SIBLET souligne qu'il n'existe pas de recensement aérien. Le classement orange a été validé.

Cigogne noire : grand effort, mais malgré tout orange (« on en connaît la moitié »).

Gelinotte des bois : discrétion de l'espèce, classement rouge non modifié.

Lagopède : Mathieu SARASA (« pas vert ») envisage un classement orange ou rouge compte tenu des difficultés d'accessibilité des zones à suivre (haute montagne) à la saison de chant (neige parfois), des problèmes liés au rayon de détection et d'une absence de consensus malgré les travaux publiés ou en cours. Pascal DENIS reconnaît les bases sérieuses de la méthode. Problèmes de probabilité de détection mais aussi d'unités (on compte les mâles, mais on transmet des données en nombre de couples). Le classement rouge (qui était celui du rapportage) n'est pas modifié.

Grand Tétrás : Mathieu SARASA rappelle qu'un problème persiste dans le suivi sur des sites fixes (alors qu'il est documenté depuis longtemps que les places de chant bougent...) et que les problèmes liés au rayon de détection s'appliquent également beaucoup au suivi de cette espèce. Selon Cyril ERAUD, si l'outarde se classe en vert, alors le Grand Tétrás aussi, et cela a été validé par les autres participants.

D'autres espèces ont été passées en revue, comme la Bécassine des marais ou l'Oedicnème criard (pour ces deux espèces, « ok pour le classement orange »).

Pour plus de détails nous vous invitons à consulter :

- **le tableau des métadonnées relatives aux estimations et à leur qualité**, établi en réunion. Il s'agit d'une 1^{ère} ébauche à partir de laquelle il vous est possible de proposer des améliorations.
- **le tableau des indices de qualité par espèces**, modifié à l'issue de la réunion (il est possible de proposer des modifications complémentaires notamment pour des espèces qui n'ont pas été examinées en réunion).
- **la réponse de Vincent BRETAGNOLLE** à propos des divergences relevées chez les rapaces nicheurs.